



Fresnes

OPÉRATION
RÉSIDENCE FOSSES AUX LOUPS

PROGRAMME
AMÉNAGEMENTS DES ESPACES EXTÉRIEURS

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE LAURÉATE

AGENCE JEAN-PATRICK FORTIN

JEAN-PATRICK FORTIN: ARCHITECTE URBANISTE
A. FERARU: ARCHITECTE, A. CLAUDE: PAYSAGISTE,
GERS: SOCIOLOGUE

BET ALTO - JEAN-PIERRE MOUILLOT: INGÉNIERIE DD

ATPI - PHILIPPE CLOLERY: VRD, ÉCONOMIE

EXISTANT 239 logements.

CONSULTATION MOE du 2^e trimestre 2006 au 1^{er} trimestre 2007

PROGRAMME « LES 25 ECV »

Dans le cadre de sa politique de développement durable, 3F a engagé un programme d'aménagement des espaces extérieurs de 25 de ses sites franciliens, alliant qualité architecturale, amélioration du cadre de vie, préservation de l'environnement, maîtrise des coûts, en concertation avec les locataires des résidences. L'objectif de cette démarche est de capitaliser les expériences acquises et de transposer les éléments reproductibles à l'ensemble des opérations d'aménagements extérieurs (espaces verts, voiries, parkings...) des résidences du groupe, à travers la rédaction d'un cahier des charges, d'un livre vert et la création d'un label « Environnement et Cadre de Vie » (ECV). Des procédures de concertation avec les locataires ont été lancées dans 17 résidences et le seront dans huit autres, d'ici à la fin de l'année.

CONTEXTE

À 15 km au sud de Paris, la résidence de la Fosse aux Loups à Fresnes est l'un des sites concernés par une opération « Environnement et Cadre de Vie ». Le tissu urbain proche de la résidence est constitué de maisons individuelles, pavillons de la première moitié du xx^e siècle, parsemé d'opérations plus récentes, d'immeubles collectifs (R+6 à R+8), généralement en plots. Dans la partie nord de la ville, à proximité de deux axes de circulations majeurs - l'avenue

de la division Leclerc (RN 186) et l'avenue de Stalingrad (RD 126b) - isolée du centre de la commune par la nationale 186, la résidence profite néanmoins de nombreux équipements scolaires, sportifs et commerciaux.

La résidence la Fosse aux Loups comprend 239 logements répartis en deux parties distinctes, traversées par la rue de la Paix. Au milieu du terrain, les bâtiments sont séparés de la rue par un jardinet et des clôtures végétales, souvent disparates ; ils sont desservis par des voies de parking implantées sur la parcelle. À l'est, l'ilot 1, composé de deux bâtiments, est implanté entre cette rue de la Paix, accès automobile, et l'avenue de Stalingrad, accès piéton. À l'ouest, l'ilot 2 est organisé selon deux entités de trois immeubles accolés. Des commerces composent la façade sur rue et sont un élément d'animation et de services importants pour les habitants. Un préfabriqué en mauvais état, situé sur la dalle en retrait de l'alignement, accueille une association. L'objet principal de l'opération porte sur la requalification de l'ensemble des espaces extérieurs de la résidence afin de résoudre les problèmes d'organisation du stationnement en site existant, de clarifier les cheminements et accès, et de définir les statuts et usages des espaces libres dans le cadre d'une démarche environnementale concertée.

